L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
BUREAU, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS
MERCREDI 15 NOVEMBRE 1882.

Dentistes

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 13 rue Dauphine immédiatement après à deux portes l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

G. P. MALONEY, D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150.......RUE DU CANAL.......150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique 25 août—

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
31mai—1an D Ma J

LE PLUS BEAU STOCK
—DE—
LUNETTES
—ET DE—
LORGNONS,
A des prix modérés, reçus récemment de France.
De Magnifiques Verres à Lunettes.
E. CLAUDEL,
Opticien,
96 rue du Canal, près Camp
20 fév—1an

Poudre Levain
INFAILLIBLE
—DE—
PRESTON & MERRILL.
LE VRAI LEVAIN!
NON MELANGE. NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR,
c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.
VENDU PAR TOUS LES GROCERS.
S. MENDELSOHN,
Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.
12 janv—1an JAD

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17.......RUE BARONNE.......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

S. N.
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO
LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CÉLÈBRE
PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY
déposé par MM. W. W. JOHNSON & CO., Successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.
toutes les PREMIERES MAISONS de gros épicerie se vendent à la Nlle-Orléans.
déc 31—1 an

LIGNE COMMERCIALE FRANÇAISE
ENTRE LE HAVRE ET LA NOUVELLE-ORLÉANS.
FLOTTE DE LA COMPAGNIE:

Dupuy-de-Lôme	3,578 Tx.	Rouen	3,578 Tx
Paris	3,578 Tx.	Bordeaux	3,578 Tx
Hâvre	3,578 Tx.	Marseille	3,578 Tx

Nantes.........3,578 Tx.
PARIS, partira pour le Hâvre vers le 20 novembre, et sera suivi par le ROUEN, entre le 20 et le 25 novembre.
Billets de passage [entrepont] de la Nouvelle-Orléans au Hâvre, $40.
Billets d'aller et retour [entrepont], valables pendant six mois, $68.
Ordres pour billets de passage [entrepont] du Hâvre à la Nouvelle-Orléans, $30, payable d'avance.
Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
A ces prix la Compagnie fournira aux passagers une bonne nourriture [avec vin ou café], lit, couvertures, etc., et les ustensiles pour les repas.
Les vapeurs de la ligne sont tous neufs, et sont construits d'une manière à assurer aux voyageurs la plus grande sûreté avec tout le confort possible.
Pour achats de billets, etc., s'adresser à
13 avril FORSTALL, ROSS & CLAYTON, 173 rue Commune.

FRANTZ & OPITZ,

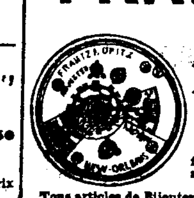

Coin des rues Royale et Bienville,
Horlogers, Joailliers et Marchands de Montres
WALTHAM ET SUISSES.
Nous offrons aussi un assortiment choisi avec soin de Montres, Pendules françaises et américaines, de Diamants, de Bijouterie fine, d'Argenterie en argent massif et plaqué, des Ciseaux pour les dames, etc., etc.
Réparation de Pendules, de Montres et de Bijouterie.
Tous articles de Bijouterie faits sur commande. Diamants remontés selon les derniers genres.
N. B.—Il n'y a pas dans le magasin d'articles dorés, ni d'articles de qualité inférieure.
Célèbres Lorgnons d'Opéra de Lemaire.
1er sept—6m

PHARMACIE DUCONGÉ.
39.......RUE DE CHARTRES.......39
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie, si favorablement connue, un assortiment complet de:
MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité.
Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Ducongé.
Agence pour la vente du Willox's Dysentery Remedy. 1er sept 82—1an

VAPEURS.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Partant MERCREDI 15 nov à 8 h. A. M
Cette ligne se compose des steamers suivants—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble.
Partira de son quai, au pied de la rue Toulouse.
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO
4 mai—1an Rue Carondelet No 41.

THE CROMWELL LINE.
FOR NEW-YORK DIRECT
To sail on WEDNESDAY, 15 nov. at 8 A.M.
This line is composed of the following steamships—
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
The steamship
KNICKERBOCKER,
Capt F. Kemble,
will leave her warf, foot of Toulouse street.
INSURANCE BY THIS LINE 1/2 PER CENT
Cabin passage..........$40
Steerage..........20
Freight for Liverpool, Bremen, and Havre taken by this line, and through bills of lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1an 41 Carondelet street.

MANDEVILLE et COVINGTON.
Steamer de la Malle des Etats-Unis
NEW CAMELIA.
SERVICE D'HIVER.
A PARTIR DU 1er NOVEMBRE 1882
Le steamer partira de Milneburg, à l'arrivée du train quittant la gare de Mobile, au pied de la rue du Canal comme suit:
MARDI, à l'arrivée du train de Midi,
JEUDI de Midi,
SAMEDI, de 3 P. M.
Retour, laissera Old Landing:
LUNDI..........5 A. M.
MERCREDI..........7 A. M.
VENDREDI..........7 A. M.
S'arrêtant à tous les points intermédiaires.
Prix, chaque voyage, $1.
Fret reçu tous les jours à la gare des marchandises du Louisville et Nashville Railroad, au pied de la rue Girod.
1er nov—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse, Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY, 106 rue Commune.
On signe des connaissements pour les stations sur le Vicksburg, Shreveport and Pacific Railroad au même taux que les autres bateaux.
11 sept—

Plaquemine.
Paquebot régulier, deux fois par semaine. Le bateau à vapeur de première classe
WHISPER,
J. A. COMSTOCK, capitaine.
GEO. M. WOODS, commis.
Départs, tous les Lundis soirs à cinq heures, et tous les Vendredis matins à 11 heures, prenant le fret et les passagers pour tous les atterrages de la côte jusqu'à Plaquemine.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à l'office de la ligne, sur la Levée, au pied de la rue Conti. 1er sept—3m

BODLEY BROTHERS
Ont l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.
Dépôt 61 rue Carondelet.
2 mai 1882—1an

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite (sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
SAINT-GERMAIN, Delaplane, Mercredi, 15 nov.
LABRADOR, Jouela, mercredi, 22 novembre.
RERBIRE, Delaplane, mercredi, 29 novembre.
Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..$80 et $100
Deuxième classe..........$60
BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
Gallier Court, Lettre H
1 mai Nouvelle-Orléans.

Ligne de Bordeaux.
COMPAGNIE BORDELAISE DE NAVIGATION A VAPEUR.
Les steamers de 1re classe de cette ligne partiront comme suit:
CHATEAU LAFITE, 4090 Tonneaux (neuf) vers le mercredi 15 novembre.
CHATEAU LEOVILLE 4000 Tonneaux (neuf) vers le mercredi 22 novembre
1re Chambre, $80. Entrepont $25
F. Le Boulanger, Funch, Edye & Co.,
46 Beaver Street, Ag't gén. pour passagers. | 27 South William St. Agents généraux.
Agent à la Nouvelle-Orléans,
L. A. FOURNIER,
No 163 rue Gravier.
1er août—1an

North German Lloyd.
STEAMERS [ENTRE] BREME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA HAVRE SOUTHAMPTON ET HAVANE.
Les steamships du NORTH GERMAN LLOYD reprendront leurs voyages réguliers l'automne prochain, comme suit:
De Brême de la Nlle-Orléans.
BRAUNSCHWEIG..12 Nov
PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou Havre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans—Chambre, $150, Entrepont, $35.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême—Chambre, $150, Entrepont, $45
De la Nouvelle Orléans à la Havane—Chambre, $35, Entrepont, $15.
Les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix. 1 an, gratis.
N. B.—Notre agent pour le Texas, M. J. Waldo, à Houston, est autorisé à émettre des ordres pour passage d'entrepont aux taux suivants:
De Brême à Galveston $36 00
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leur jour de départ et le prix du passage.
Des billets de passage de Brême, Southampton ou du Hâvre à la Nouvelle-Orléans sont émis par les soussignés.
Pour plus de détails s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Cie,
26 mai—1 an 42 rue de l'Union.

COMPAGNIE DE STEAMERS TRANSATLANTIQUES DE CATALOGNE
ENTRE LA NLLE-ORLEANS, BARCELONE ET GENES, VIA LA HAVANE.
Les magnifiques vapeurs de 1re classe de la Compagnie de steamers transatlantiques de Catalogne, feront un service mensuel entre la Nlle-Orléans et les ports ci-dessus, de la manière suivante:
Départs de Barcelone:
Str. CASTILLA, 2300 tonneaux, vers le 15 sep
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 15 oct
Str. SANTIAGO, 1700 tunneaux, vers le 15 nov
Pour Valencia, Malaga, Cadix, Santa Cruz de Ténérife, Puerto Rico, la Havane et la Nouvelle Orléans.
Départs de la Nlle Orléans.
Str. CASTILLA, 2,300 tonneaux, vers le 18 oct
Str. JOSE BARO, 1600 tonneaux, vers le 18 nov
Str. SANTIAGO, 1700 tonneaux, vers le 18 déc
Ils feront ensuite successivement des voyages mensuels.
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, ou de toucher à d'autres ports en Espagne pour y débarquer des passagers.
Pour de plus amples informations, s'adresser, à
G. CORRAL & CO., Agents,
57 rue de la Douane, N. O.
27 août—3 m

LIGNE ANCHOR
—DE LA—
Méditerranée à la Nlle-Orléans,
Le beau vapeur
"SCANDINAVIA"
de la ligne Anchor, partira de la Méditerranée en destination de la Nouvelle-Orléans à la fin de ce mois. Les dates de ses départs sont; de Gênes, le 16; de Naples, le 20; de Palerme, le 24 courants. Il fera escale à Malaga s'il y trouve du fret.
Les importateurs feront bien de transmettre par le cable, sans délai, leurs ordres à leurs correspondants.
Un autre vapeur de la ligne suivra celui-ci peu de temps après.
Pour de plus amples renseignements; s'adresser à
MM. FORSTALL, ROSS & CLAYTON,
173 rue de la Commune.
16sept—

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer Pontchartrain.
HEURES DE DEPART ET D'ARRIVÉE.
MILNEBURG.
A partir de VENDREDI, 3 novembre, les trains partiront comme suit:
TOUS LES JOURS.

De la ville.	De Milneburg.
7:00 A. M.	6:30 A. M.
8:30 A. M.	7:50 A. M.
10:30 A. M.	9:15 A. M.
2:20 P. M.	11:10 A. M.
4:00 P. M.	1:50 P. M.
6:00 P. M.	3:00 P. M.
7:00 P. M.	4:30 P. M.
12:00 M.	6:30 P. M.

Les trains partiront de la gare de la rue du Canal.
Les heures sont celles de la ville.
16 mai— J. T. HARAHAN. Président

LA NOUVELLE LIGNE
Le Chemin de Fer du Texas et du Pacific
EST MAINTENANT OUVERT AU COMMERCE.
C'EST la ligne directe de la NOUVELLE-ORLEANS au NORD, à l'EST, à l'OUEST et au CENTRE, du TEXAS, et à tous les points de l'Arizona, le Vieux et le Nouveau-Mexique et la Californie.
L'express direct part de la Nouvelle-Orléans à 10 heures 20 minutes du matin.
Le convoi d'agrément part de la Nouvelle-Orléans à 4 heures 30 minutes de l'après-midi.
L'express direct arrive à la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après midi.
Le convoi d'agrément arrive à la Nouvelle-Orléans à 11 heures du matin.
Pour l'achat des billets ou des renseignements de toute nature, s'adresser au N° 47 de la rue St-Charles, coin Gravier; ou à la gare à l'extrémité de la rue Thalie.
A. S. GRAHAM,
Agent au Dépt des Billets,
F. CHANDLER,
Agent Général au Dépt des Passagers.
H. M. HOXIE,
31oct— V. P. Directeur des Trafics.

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, MOBILE ET ST LOUIS.
VOIE DIRECTE, ANCIENNE ET SURE des chemins de fer de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains. C'est positivement la seule route sur laquelle il y ait des Chars-dortoirs, palais de Pullman, de la Nlle-Orléans, et faisant des jonctions à la gare de l'Union à St-Louis avec les trains venant de la Nouvelle-Orléans.
Des jonctions sont faites à la gare Union de St Louis par les trains allant directement à Omaha, Milwaukee, Burlington, San Francisco, Detroit, St Paul, Kansas City, Denver, Chicago, Rock Island, Minneapolis et aux Célèbres lieux de plaisance d'été du Michigan, Iowa, Wisconsin, Minnesota et à tous les points du grand Nord-Est.
Les trains de la côte du chemin de fer de Louisville et Nashville, nommé maintenant l'Express de St Louis, ont prolongé leur cours jusqu'à Mobile, tout exprès dans le but de faire jonction avec les trains de la Mobile, de l'Ohio et des Iron Mountains, garantissant ainsi aux passagers certaines jonctions avec les trains allant à et venant de St Louis, de la Nouvelle-Orléans et de tous les points de l'Ouest.
Pour des mappes, des tableaux de départs et des informations spéciales, s'adresser en personne ou par lettre à R. W. GILLESPIE, agent-général du département des passagers au Sud, bureau du chemin de fer de la Mobile, coin des rues St Charles et Commune Nlle-Orléans.
R. W. GILLESPIE,
Agent-Général au Sud. Nlle-Orléans, Lne.
J. C. WALLER,
Agent-Général du départ des passagers
14fév—1an Mobile Ala.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAIL ROAD.
La route la plus courte et la plus rapide à toutes les villes de l'Est.
ALLANT SANS CHANGEMENT JUSQU'A NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG, ET WASHINGTON, EN CHARS DORTOIRS.
TRAINS COMPLETS DE LA NOUVELLE ORLEANS A LOUISVILLE

	Départ.	Arrivée.
Express	7:00 a. m.	9:42 p. m.
Côte accomodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Malle rapide	6:00 p. m.	9:22 a. m.

UN SEUL CHANGEMENT DE CARS JUSQU'AUX VILLES DU NORD ET DE L'EST.
Des wagons de chasseurs sont ajoutés au train du samedi partant de la Nouvelle-Orléans à 8:45 P. M. et revient en ville par le train de 7:15 P. M.
Bureau des billets, coin St Charles et Commune, J. W. SMITH, agent de tickets, où l'on peut s'assurer d'avance des places dans les sleeping cars.
De la Nlle-Orléans à à Bladon Springs, aller et retour $14 55.
JOHN KILKENY, assistant-agent-général pour les passagers.
J. H. SMITH, Agent pour les billets,
J. T. HARAHAN, Surintendant.
12 mai—

LOUISVILLE AND NASHVILLE RAILROAD.
Shortest and Quickest Route to all Eastern Cities.
THROUGH WITHOUT CHANGE TO NASHVILLE, LOUISVILLE, MONTGOMERY, CINCINNATI, ST. LOUIS, ATLANTA, LYNCHBURG AND WASHINGTON, IN SLEEPING COACHES.
ENTIRE TRAINS THROUGH FROM NEW ORLEANS TO LOUISVILLE.

	Leave.	Arrive.
Express	7:00 a. m.	9.42 p. m.
Coast accommodation	3:27 p. m.	9:02 a. m.
Fast Mail	6:00 p. m.	9:22 a. m.

ONLY ONE CHANGE OF CARS TO NORTHERN AND EASTERN CITIES.
Hunting coaches will be attached to Saturday train leaving New Orleans at 8.45 P. M., returning at 7:15 P. M.
Drawing Room Cars attached to Coast train. Fare 25 cts each way.
Des chars-salons seront ajoutés aux trains d'agrément. Prix 25 cts par voyage.
Ticket office, corner St. Charles and Common streets, J. H. SMITH, Ticket Agent, where Sleeping Car accommodations may be secured in advance.
From New-Orleans to Bladon Springs and return $14 55.
JOHN KILKENY, Asst. Gen. Pass. Ag't.
J. H. SMITH, Ticket Agent,
J. T. HARAHAN, Superintendent,
12 mai—

Grande Route de Jackson.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
LIGNE "STANDARD GAUGE" ENTRE NORD ET LE SUD.
L'UNIQUE LIGNE faisant usage DES WAGONS DORTOIRS PULLMAN de la NLLE-ORLEANS JUSQU'A CINCINNATI, ST. LOUIS ET CHICAGO, sans changement de trucks.
UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW YORK ET LES VILLES de L'EST.
L'UNIQUE ROUTE DIRECTE pour ST. LOUIS, CHICAGO et TOUS LES POINTS DU NORD ET DE L'OUEST. Plusieurs milles plus courte et plusieurs heures plus rapide que les autres lignes.
DOUBLE TRAINS QUOTIDIENS qui partant et arrivent à la gare de la rue Calliope comme suit:

DEPART	ARRIVÉE
Express No 2. 8:00 A. M	Malle No 2.. 7:00 A. M.
Malle No 3.....5 30 P. M	Expr No 3. 10:45 A. M.

Nos 1, 2, 3 et 4 partent tous les jours.
Bureau des Billets, 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
W. COLEMAN, Agis't Agent Gén. des Pass
M. SHEAFE, Surintendant général.

Great Jackson Route.
Chicago, St. Louis & New Orleans R. R.
The Standard gauge trunk line between the North and the South.
The ONLY LINE running PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH from NEW ORLEANS TO CINCINNATI, ST. LOUIS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE of trucks.
ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.
The ONLY DIRECT ROUTE to ST. LOUIS, CHICAGO, and ALL POINTS NORTH AND WEST. Many miles shorter, and many hours quicker than any other line.
DOUBLE DAILY TRAINS leave and arrive at Calliope Street Depot, as follows:

LEAVE	ARRIVE
Express No 2. 8:00 A. M	Mail No 1....7:00 A. M
Mail No 4....5:30 P. M	Express No 3 10:45 A. M

Nos 1, 2, 3 and 4 run daily.
Ticket office, 22 Camp street, corner Common
A. D. SHELDON Ticket Agent.
J. W. COLEMAN, Acting Gen. Pass. Agent.
O. M. SHEAFE, General Superintendent

CHEMINS DE FER.

Star and Crescent Route.
VOIE FERRÉE
—ENTRE—
La Nlle-Orléans et Houston,
—COMPOSÉE—
DU CHEMIN DE FER MORGAN LOUISIANE ET TEXAS,
CHEMIN DE FER DE L'OUEST DE LA LOUISIANE,
CHEMIN DE FER DU TEXAS ET DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Nlle-Orléans à 42. M	A Houston 6:45 A. M
Houston ..10:30 P. M.	Nlle-Orléans 4:25 P. M

Chars dortoirs entre la Nlle-Orléans et San Antonio.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de l'endroit. Durée du voyage à Galveston par cette voie, 23 HEURES. Billets à vendre et chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau, au coin des rues Magasin et Natchez.
C. A. WHITNEY & CIE.,
17mai—1an Directeurs.

GRAND CHEMIN DE FER
Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY, partira du pied de la rue des Champs-Elysées tous les jours, à HUIT HEURES A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 h. 25 A. M.
Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.
Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et la Têche, au-delà de Morgan City, est retiré pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.
Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.
Billets "commutation"—500 milles pour $15.—Ces billets sont émis qu'en faveur des personnes à qui la compagnie juge convenable de ce donner.
GEO. PANDELY,
Surintendant.
Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.
Il ne sera point reçu de frêt après 5 heures.
CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.
A la station Terrebonne le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodaux, allant à Thibodaux et Houma.

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Ville de la Nlle-Orléans.

CE dix-septième jour du mois d'octobre de l'an de N. S. mil huit cent quatre vingt-deux, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique le cent septième, pardevant moi, Théodule Buisson, notaire de la paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné à cet effet, et en présence des témoins ci après nommés ainsi que le soussigné, ont comparu personnellement les parties qui signent plus bas, lesquelles déclarent que, s'appuyant sur les dispositions des lois de l'Etat de la Louisiane, décrétées dans ce but, elles ont convenu, et par les présentes conviennent, en s'y engageant en leurs noms et aux noms de ceux qu'elles représentent, aussi bien qu'au nom des personnes qui pourront plus tard s'associer à elles et à leurs successeurs, de se constituer en corporation pour effectuer des assurances contre l'incendie et les risques de mer et de rivière, et d'autres assurances, en vertu des obligations, stipulations et réglements suivants, savoir:

ARTICLE PREMIER.

La dite corporation se stude sous le nom et la désignation de "SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS", avec domicile dans la ville de la Nlle Orléans. Elle commencera ses opérations dès qu'elle se sera conformée aux exigences de la loi. Sa durée sera de quatre-vingt-dix ans à partir de cette date, à moins qu'elle ne soit dissoute plus tôt de la manière prescrite ci-après. Pendant tout le temps de son existence, elle jouira du droit de succession; elle pourra passer des contrats, poursuivre et être poursuivie en justice, avoir un sceau en sa qualité de corporation, revêtir ses actes du sceau de l'Etat de la Louisiane et les faire précéder du nom de ladite corporation. Elle pourra posséder recevoir, acheter, vendre et transférer de toute autre façon, en son nom, des biens mobiliers et immobiliers. Elle nommera et désignera tels administrateurs, directeurs et employés que ses besoins et ses intérêts exigeront. Elle décrétera tels réglements et sous-réglements qu'elle jugera propres à la bonne administration de ses affaires. Elle possédera et exercera généralement tous les pouvoirs et privilèges que la loi accorde aux corporations. Son président, et en l'absence de ce dernier, son secrétaire sera la personne à laquelle seront servies les assignations, notifications et autres pièces judiciaires adressées à la corporation.

ARTICLE DEUX

Le but pour lequel la dite "Southern Insurance Company of New Orleans" est créée, et la nature des affaires qu'elle doit faire, sont indiqués ci-après:

1° Elle assurera contre les pertes ou dommages causés par le feu: les maisons de résidence, magasins, sucreries, presses à coton, et toutes autres bâtisses, de quelque nature qu'elles soient, ainsi—meubles, marchandises et toutes autres propriétés quelconques.

2° Elle assurera les navires, bateaux à vapeur, marchandises, cargaisons, espèces, métaux précieux, commissions, profits, billets de banques, traites et autres créances, intérêts et prêts sur navires, et opèrera généralement toutes les assurances concernant les risques de mer, de terre et de transport.

La dite compagnie peut se faire réassurer contre tous les risques sur lesquels elle aura émis des assurances.

ARTICLE TROIS.

Le capital social de la compagnie est fixé à trois cent mille dollars, divisé en trois mille actions de cent dollars chacune, lesquelles seront payées de la manière prescrite par l'article six de cet acte.

La compagnie est autorisée à commencer ses opérations dès que le capital social aura été souscrit et les obligations de la loi remplies.

Le capital social de la compagnie peut être porté à une somme quelconque qui n'excédera pas un million de dollars, de la manière prescrite par l'article neuf de cet acte.

Aucun actionnaire ne sera responsable pour les contrats ou les fautes de cette corporation au delà de la balance qu'il devra encore à celle-ci sur les actions qu'il pourra posséder dans le capital social. Aucun vice de forme dans l'organisation de la compagnie ne pourra non plus frapper de nullité le présent acte d'incorporation ni soumettre aucun actionnaire à une responsabilité pécuniaire dépassant le montant de la balance qu'il pourra devoir encore à la compagnie sur ses actions.

ARTICLE QUATRE.

Tous les pouvoirs de la Compagnie seront exercés par un Conseil de Direction composé de douze membres au moins et de vingt-cinq membres au plus de la compagnie, lesquels seront élus au scrutin le premier lundi de décembre de chaque année. La première élection aura lieu le premier lundi de décembre 1883, à l'endroit que la Direction existante pourra désigner dans la ville de la Nlle-Orléans.

Avis de la dite élection sera donné quatorze jours auparavant au moyen d'annonces publiées dans deux journaux de la dite ville. La dite Direction nommera trois membres de la Compagnie pour présider comme inspecteurs à la dite élection, et dans le cas où un de ces inspecteurs refuserait ou manquerait d'agir en cette qualité, le président pourra nommer un autre inspecteur pour le remplacer.

Nul ne pourra être directeur de la Compagnie à moins d'être, au moment de son élection, et tant que durera son mandat, le détenteur en son nom personnel, ou en qualité d'agent, ou au nom de la raison sociale dont il peut être membre, de cinq actions au moins du capital social de la Compagnie.

Cinq directeurs constitueront la majorité (quorum) nécessaire pour délibérer et agir, excepté dans le cas où il s'agira d'élire les officiers de la Compagnie, circonstance où il faudra une majorité absolue de tout le Conseil de Direction.

Le Conseil de Direction ainsi élu entrera en fonctions le premier lundi de février qui suivra l'élection, et exercera son mandat jusqu'à ce que ses successeurs aient été élus et soient reconnus en leur nouvelle qualité. Les membres recevant une pluralité des voix seront considérés comme élus et reconnus comme tels.

Dans le cas où l'élection n'aurait pas lieu au jour fixé à cet effet, le Président fera procéder à l'élection dix jours après celui où elle aurait dû d'abord se faire, et en donnera avis au moyen d'annonces dans un journal ou plus, publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

Le Conseil de Direction, chaque année, à sa première réunion, excepté celle où il sera procédé à l'organisation conformément à l'article cinq de cet acte, élira un président et un vice-président qui seront ex-officio membres de la Direction et qui rempliront leurs fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus et reconnus.

Le président devra présider toutes les réunions de la Direction et de la Compagnie signer les polices et diriger en général les affaires de la Compagnie sous la surveillance du Conseil de Direction. Quand le président sera absent, le vice-président le remplacera.

Le Conseil de Direction est revêtu de pleins pouvoirs pour rédiger et voter tels réglements et sous réglements qu'il croira nécessaires pour la bonne administration de la Compagnie et de ses affaires. Il est bien entendu que les dits réglements ne devront pas être contraires à l'esprit et à la lettre de cet acte d'incorporation ou aux lois de l'Etat. Ledit Conseil de Direction est en outre pleinement autorisé à procéder à tels autres actes qui pourront être nécessaires pour donner leur plein effet au but et aux fins que se propose la Compagnie. Il aura aussi le droit de remplir toutes les vacances qui se produiront dans son sein.

Chaque actionnaire, aux élections, aura, personnellement ou par procuration, droit à un suffrage par action du capital social qu'il possédera, jusqu'à concurrence de cinquante actions ou votes et pas davantage. Aucun actionnaire ne pourra voter sur des actions qui lui auraient été transférées dans les trois mois précédant la dite élection.

ARTICLE CINQ.

Le Bureau de la Compagnie se composera d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de tels autres officiers que le Conseil de Direction jugera nécessaires.

Dans le but d'organiser la Compagnie, Ernest Miltenberger en sera le président et H. Gally le vice-président; en outre, les personnes ci-après désignées composeront le premier Conseil de Direction. Tous exerceront leurs fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et reconnus; ils sont revêtus de tous les droits et pouvoirs qui en font partie, et pourront accomplir tous les actes, non stipulés dans la présente charte, qui seront nécessaires pour donner un plein effet aux fins de cette corporation.

Conseil de Direction.—MM.

Emile L Carrière,	Louis Bush,
J J Gidière,	G P Harrison,
B F Chambers,	D Fatjo,
Gilbert H Green,	H E Shropshire,
M Schwabacher,	J A Dufilho,
J A Lafaye,	J H Menge,
John T Moore, Jr,	P A Villermin,
Adolph Meyer,	George H Dunbar,
E L Forstall,	F G Ernst,
Joseph David,	J Hernsheim,
D A S Vaught,	R Beltran,
L Lacassagne.	Henry Lehmann,

Thos J Woodward.

ARTICLE SIX.

Les souscripteurs au capital social de cette compagnie paieront comptant dix pour cent, ou dix dollars par action, et, pour les 90 pour cent restant, ils donneront leurs billets ainsi échelonnés:

Quinze pour cent seront payés six mois après la date de l'organisation de la compagnie.

Vingt-cinq pour cent seront payés dix-huit mois après la date de l'organisation de la compagnie.

Vingt-cinq pour cent seront payés vingt-quatre mois après l'organisation de la compagnie.

Vingt-cinq pour cent seront payés trente-six mois après l'organisation de la compagnie.

Pour les souscriptions précédentes, des reçus non transférables, signés par le président et par le secrétaire, seront livrés aux souscripteurs reconnaissant le montant payé comptant et les billets remis à la compagnie. Ces reçus seront rendus à la compagnie quand les certificats d'action seront émis comme il y est pourvu dans cet acte.

Le non-paiement des billets, à leur échéance, entraînera la forfaiture de toutes les actions au profit de la Compagnie, avec tous les crédits, tous les intérêts et tous les bénéfices qui y sont attachés. Il est néanmoins bien entendu que les directeurs, à une assemblée régulière du Conseil, pourront au scrutin accorder pour les paiements ci-dessus tels délais qu'ils jugeront convenable.

Il ne sera émis aucun certificat d'action avant que la dite action ait été payée en plein, ni pour aucune somme au-dessous de cent dollars, et aucun transfert de moins d'une action pleine ne sera permis, si ce n'est avec l'agrément des directeurs et sur l'engagement pris par le concessionnaire d'assumer l'entière responsabilité résultant de la possession de la dite action.

Tout actionnaire pourra, quand il le voudra, payer comptant, en partie ou en totalité, le montant dû sur les actions qu'il possède, et il aura droit, dans ce cas, à l'intérêt, au taux de six pour cent par an, sur les paiements opérés par lui, à partir du jour où il les aura faits.

Tout transfert d'actions, pour être valide, doit être fait sur les livres de la Compagnie. Aucun actionnaire n'aura le droit de transférer ses actions avant qu'il se soit acquitté envers la Compagnie de ses obligations échues. Si un actionnaire désire transférer ses actions avant d'en avoir opéré intégralement le paiement, il lui sera permis de le faire en substituant à ses obligations personnelles celles de l'acheteur, pourvu que la garantie ainsi substituée agrée au Conseil de Direction.

ARTICLE SEPT

L'année fiscale de la compagnie expirera le 31 décembre. Dans le courant du mois de janvier de chaque année, il sera préparé un état annuel des affaires de la compagnie indiquant le montant des primes reçues sur les risques d'incendie, de rivière et de mer; le montant des primes sur les risques non terminés; les pertes payées sur les risques d'incendie de rivière et de mer; établissant aussi le montant des pertes encourues par les différentes sortes de polices susmentionnées, ainsi que les différents montants de primes retournées, de réassurances, de réfaction, et toutes les dépenses générales.

L'état annuel ci-dessus devra toujours établir le capital ou l'actif de la Compagnie, spécifiant la partie du dit capital qui est en argent et la partie placée en valeurs financières d'après la nature de celles-ci. Le serment du président et du secrétaire établira la sincérité de l'état de situation, lequel sera publié pendant un mois au moins dans deux journaux quotidiens de la ville de la Nlle Orléans.

Les profits nets de la Compagnie prélèvement fait des dépenses générales et de l'intérêt au taux de six pour cent par an sur le montant des actions payées à partir de la date de leur paiement, lequel intérêt sera servi tous les six mois, s'il a été réalisé, le quatrième lundi de janvier et de juillet, seront à la fin de chaque année, appliqués de la manière suivante.

Vingt-cinq pour cent seront retenus comme fonds de réserve au profit et pour la garantie du capital social.

Vingt-cinq pour cent seront divisés parmi les actionnaires comme dividende-argent sur les actions payées.

Cinquante pour cent seront divisés au prorata parmi tous les assurés sur le montant des primes payées au comptant, néanmoins, aucun dividende de moins de cinq dollars ne sera déclaré, et aucun dividende déclaré ne se rapportera de points fractionnaires de la dite somme. Les parties fractionnaires dont il s'agit seront portées au crédit du fonds de réserve.

Le fonds de réserve créé de la manière ci-dessus pourra de temps en temps être employé, s'il est nécessaire, à ramener l'actif de la compagnie à une valeur positive en argent; quand il ne sera pas ainsi employé il ne pourra être appliqué qu'au paiement des pertes, après que tous les autres fonds de la compagnie (excepté le capital social) auront été épuisés. Il sera toujours conservé comme une protection pour le capital social jusqu'à ce qu'il ait atteint le chiffre de trois cent mille dollars, toute somme dépassant ce dernier montant pourra, à la fin de l'année fiscale, d'année en année, être divisée par le Conseil de Direction parmi les actionnaires comme dividende extra.

Aucun dividende déclaré ne portera intérêt, et tout dividende qui n'aura pas été réclamé dans les trois années qui suivront la date de la déclaration, sera à quitance porté au crédit du fonds de réserve après qu'avis en aura été donné dans un journal, une fois par semaine, pendant quatre semaines successivement. Quand un dividende sera réclamé après la publication de l'avis ci-dessus, la partie à qui revient le dividende paiera les frais de publication.

Les dividendes déclarés seront payés en argent aux actionnaires ou à leurs représentants légaux; néanmoins aucun dividende ne sera payé à l'actionnaire qui sera le débiteur de la compagnie pour une obligation échue, de quelque nature qu'elle soit, dans ce cas, le montant du dividende sera placé au crédit de la dite obligation, et ainsi de suite, jusqu'à ce que celle-ci soit intégralement soldée.

Quand il sera nécessaire d'appliquer une partie quelconque du capital à la liquidation des pertes, il ne sera déclaré ni payé aucun dividende ou intérêt jusqu'à ce que ces pertes aient été comblées par les bénéfices et que le capital social ait été ainsi reconstitué intégralement.

Toute personne qui se fera assurer dans cette Compagnie bénéficiera de tel escompte en argent que pourront fixer de temps en temps les directeurs; l'actionnaire qui profitera de cet escompte ne perdra pas son droit à la participation des gains de la compagnie, comme il est ci-dessus établi.

ARTICLE HUIT

Le Conseil de Direction est autorisé à placer la moitié (pas davantage) du capital ou de l'actif de la Compagnie en prêts garantis par hypothèque sur des propriétés foncières non grevées, situées dans les paroisses d'Orléans et de Jefferson, Etat de la Louisiane, les dites propriétés hypothéquées devant, dans tous les cas, avoir le double de la valeur de la somme prêtée.

Le Conseil de Direction peut aussi placer l'excédant des profits de la compagnie en bons ou actions créés en vertu des lois des Etats-Unis ou de l'Etat de la Louisiane ou par des corporations de ce dernier Etat; il est également autorisé à prêter son excédant de profits contre la remise des valeurs, bons et actions ci-dessus, ou toute autre garantie valide, donnée en nantissement.

La compagnie peut posséder des immeubles pour une valeur n'excédant pas le quart du capital social ou de son actif, mais le Conseil de Direction peut acheter, en sus, toute propriété appartenant à un débiteur de la compagnie, s'il juge que l'intérêt de celle-ci le commande ou rende cet achat nécessaire pour conjurer une perte. Dans ces cas, la propriété achetée devra être vendue dans l'année qui suivra la date de l'acquisition ou aussitôt qu'il sera possible d'en obtenir un prix satisfaisant.

ARTICLE NEUF.

Les actionnaires de la Compagnie, à une réunion générale convoquée dans ce but après trente jours d'avis dans deux journaux, pourront introduire des changements, modifications ou dispositions nouvelles dans l'acte d'incorporation, ou dissoudre la compagnie avec l'assentiment de trois quarts du capital représenté à la dite réunion. Les changements, modifications, dispositions nouvelles, ou la dissolution, devront être enregistrés comme le requiert la loi.

ARTICLE DIX.

A l'expiration de cet acte d'incorporation, ou à la dissolution de la compagnie, ainsi qu'il est prévu dans l'article précédent, les affaires de ladite compagnie seront liquidées, ses dettes et autres obligations payées, et le reliquat des fonds, s'il en existe, divisé au prorata parmi les actionnaires, sous la surveillance de trois commissaires que nommera le Conseil de Direction, et qui continueront à exercer leurs fonctions jusqu'à l'entière liquidation des affaires de la Compagnie. En cas de mort de l'un des commissaires ou de deux d'entre eux, la liquidation sera terminée par le survivant ou les survivants.

Fait et passé en mon bureau, à la Nlle-Orléans, aux jour, mois et année ci dessus, en la présence de MM. Anatole A. Ker et Frank L. Pace, témoins compétents, résidant en cette ville, qui apposent leurs noms à cet acte, conjointement avec les parties comparantes ainsi que moi, ledit notaire, après lecture en due forme de toute la teneur du dit acte.

Original signé:

EDM'D J. FORSTALL'S SONS,
BUSH & LEVERT,
BURKE & THOMPSON,
HARRISON & BETTISON,
HARTWELL & CHAMBERS,
JOHN T. MOORE, JR., & CO.,
SEARS & PRADOS,
GOMILA & CO.,
A. LEHMANN & CO.,
V. & A. MEYER & CO.,
JAMES J. REISS,
J. & M. SCHWABACHER,
H. GALLY,
G. W. DUNBAR'S SONS,
KATZ & BARNETT,
DELVAILLE & LAPEYRE,
C. KOHN,
J. ALDIGÉ,
A. CARRIÈRE & SONS,
HENRY SAMORY,
R. BELTRAN,
S. HERNSHEIM & BRO.,
WOODWARD & WRIGHT,
LAFITTE & DUFILHO,
ANAT. A. KER,
F. L. PACE. TH. BUISSON, Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'incorporation ci-dessus de la "Southern Insurance Company of New Orleans," a été ce jour dûment enregistré à mon bureau, dans le livre 226, page 213.
Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1882.
(Signé) GEO GUINAULT,
Député Annotateur.

Je certifie que ce qui précède est une copie vraie et correcte de l'original de l'acte d'incorporation de la "Southern Insurance Company of New Orleans" et du certificat qui y a été annexé et qui est enregistré dans mes archives.
En foi de quoi, j'appose ici ma signature et mon sceau officiel, ce 20e jour d'octobre de l'an de N. S. 1882.
TH. BUISSON, notaire.
23oct—5 fois en 35 jours—(4 dimanches)

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1882

L'Athénée réuni en séance régulière le 9 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1882.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 15 juin jusqu'au 1er février 1883 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 1er février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge d'un quart de largeur, et seulement sur le *recto et les lignes*: ils ne devront pas dépasser 20 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du "comité d'examen" d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour s'assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu ou obtiendra la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

De l'influence de la femme dans la famille.

Pour les hommes:

Nécessité des études élémentaires pour le choix d'une profession, d'un art ou d'un métier.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 1294.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

Concours des écoliers des deux sexes, sous les auspices de l'Athénée Louisianais.

Prix à décerner—Deux médailles d'or offertes par un groupe de Français.

Nous croyons devoir rappeler au public que l'Athénée Louisianais désireux d'encourager les élèves des deux sexes qui apprennent le français, ouvre un concours où les deux meilleures compositions en cette langue vaudront à leurs auteurs une médaille d'or.

La distribution des prix aura lieu en séance publique, au milieu d'une fête artistique en même temps que littéraire, et sous les yeux d'une nombreuse audience réunie pour assister au triomphe des jeunes lauréats.

Les élèves des écoles ou institutions de la ville et de la campagne, ainsi que les enfants qui reçoivent leur instruction chez leurs parents, sont invités à concourir.

Il y aura deux classes de concurrents dans l'une seront les garçons, dans l'autre les filles.

Chaque classe aura un sujet particulier à traiter.

La date du concours est fixée au SAMEDI, 9 décembre.

Les concurrents de l'un ou l'autre sexe devront être âgé de moins de dix-sept ans à la date fixée ci-dessus.

Le concours aura lieu dans les salles de l'Union française (ancienne Loge de la Parfaite Union) rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

Les futurs concurrents sont priés de vouloir bien s'inscrire sur un registre placé dans le magasin de M. F. Tujague, en de Chartres, 11.

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship Lone Star, Quick..........parti 8 nov
Steamship Hudson, Freeman..........parti 11 nov
Steamship New York, Quick..........parti 1 nov
BANGOR, MAINE
Goelette Mathilde Kranz, Rich....expédié 27 oct
PHILADELPHIE.
Goelette Turman L Mulford, Little, expédié 27 oct
BOSTON.
Barque David A Preston, Jones, expédiée 1 nov
ROCKPORT, ME
Barque T E Richards, Thorndike..partie 30 oct
LIVERPOOL
Steamship Persian, McConkey..........parti 8 nov
Steamship Eduardo, Echevarria...expédié 27 oct
Steamship Leonora, Gartez..........parti 4 nov
Steamship Discoverer, Hughes..........parti 17 oct
Steamship Gleadowe, Williams..........parti 21 oct
Steamship Leverrier, Thompson..........parti 6 oct
Steamship Alava, De Longa..........parti 3 oct
Steamship Historian, Hughes, en chargement 28 sept
Navire Wm Tapscott, Ray, en chargement 9 oct
Navire Thos Lord, Hall, ...en chargement 9 oct
Barque Haydat, Andersen, ...partie 25 oct
Barque St Julien, Fritz, ...parti 27 oct
Barque Arabia, Robinson, ...parti 31 oct
LONDRES.
Navire Eliza S Milligan, Tucker, ...parti 3 oct
CARDIFF.
Steamship City of Lincoln ——....parti 31 oct
Steamship Leverrier, Thompson, en chargement 9 oct
NEWPORT.
Steamship Blagdon, Dunn..........parti 26 oct
Steamship Rowland, Cox..........parti 24 oct
Steamship Diadem Bethel..........parti 27 oct
Steamship Lambert, Tenner..........parti 18 oct
GREENOCK.
Steamship Grassbrook, Schwaner....parti 26 oct
PLYMOUTH.
Barque Prince Patrick, Peterkin, ...parti 3 oct
ROTTERDAM.
Barque Conquistatore, ——..........parti 5 oc
DUBLIN
Steamship Whickham, Scott..........parti 11 oct
Barque Elita, Spudenberg, en chargement 5 oct
HAVRE.
Steamship Rouen, Ruellan, ...parti 28 oct
Navire Lizzie Moses, Shear..........parti 16 oct
MARSEILLE.
Barque Simpson, Garguilo..........partie 11 sept
BORDEAUX.
Barque Alphonse et Marie, Privat ....partie 25 août
Barque Leopold et Marie, Lescalle, partie 20 oct
Barque Roma, Gerolimich ....partie 18 oct
CHERBOURG.
Barque Letizia, Cuomo, ...partie 19 oct
BREME.
Steamship Braunschweig, ——....parti 12 nov
Navire Constantia, Kubiken, ...parti 10 oct
GENES.
Barque Simpson, Garguilo, ...partie 7 sept
ANVERS
Steamship Schaldis, Percival, ...parti 20 oct
Navire Nettie Murphy, ——..........parti 16 oct
Barque Lincoln, Gerolimich..........partie 23 sept
LISBONNE.
Barque Zeffiro, Russo, ...partie 18 oct
RIO DE JANEIRO.
Brick Ferm. Justa, ...expédié 15 oct
Brick Rosella Smith, Guens, en chargement 15 oct
Barque Eos Anderson, ... en chargement 15 oct
Goelette Hosanna, Andersen, ...parti 26 août
Barque Salem, Sandberg ....partie 12 oct
Barque Kragero, Halvorsen, ...partie 3 oct
MONTEVIDEO.
Navire Angelita, ——..........parti 3 oct
KINGSTON, JE
Steamship Yucatan, Watson ....sail 4 oct
ST. VINCENT.
Barque Luesigeano Gladolich, ... parti 12 oct
YMUIDEN.
Steamship Nemesis, ...parti 23 oct
VERA-CRUZ.
Steamship Bernard Hall Walker.. parti 10 nov
FIUME.
Barque Theresa, Hasbaden..........partie 3 nov

Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans

Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination

STEAMERS.
American Ang. 1369 Wrake pour Liverpool 21 1er dist, T & Forwood
Algiers Am. 2287 Percy pour New York Alger, C A Whitney &co
Bothal Ang 1228 Stranghan pour——45 de dist, Hall & Vaughan
Clinton Am. 1187 —— pour —— Alger, C A Whitney &co
Chase Am. 430 Peterson pour Port Antonio 14 1er dist. W D Clarke &co
Clandon Ang. 1286 Hanney pour Brême—4e dist. Forstall Ross & Clayton
City of Norfolk Am. 893 Fralm pour——Alger, C A Whitney &co
City of Mexico Am. 680 Mcintosh pour les ports du Mexique, 2e dist, E A Yorke
Excelsior Am. —— Hawthorn pour New York Alger, C A Whitney &co
E D Sedbury Am. 280 Minot pour—— Point, Woodward & Wight
Gussie Am. 998 Hill pour——Alger, C A Whitney &co
Good Hope Ang 1027 Atkins pour Brême 43 4e dist, Hall & Vaughan
Harbinger Ang 1 06 Kemp pour R val 43 4e dist. A K Miller &co
Hankow Ang. 2532 Roberson pour Liverpool 36 1er dist. Forstall Ross & Clayton
Knickerbocker Am —— Kemble pour New York 2 2e dist A Moulton &co
Liddesdale Ang. 1139 Arkley pour Reval 47 4e dist. C Ranger &co
Margaret Am. 508 ——pour——11 1er dist au capitaine
Marco Aurelia Ang. 411 Morgan pour—— Alger, E Pilsbury Sons
Paris Fr. 2603 Artur pour le Havre 40 4e dist. Forstall Ross & Clayton
Prinz Frederich Car. All. 1178 Linde pour Brême 5e de A K Miller &co
Scandinavia Ang 852 Miller pour Liverpool 47 4e dist, A K Miller &co
W G Hewes Am. 675 Brown pour—— Alger, C A Whitney &co
NAVIRES.
Bonanza Am. 1079 Webster pour le Havre 1re rue, Norton & Bell
Benmoond Ang. 937 Sinclair pour Gênes 2e rue A K Miller &co
Charles Ang. 1500 Nickerson pour le Havre 3e rue A K Miller &co
Friedrich All 1483 Bruggemann pour Brême 33 3e dist A K Miller &co
J C Robertson Ang. 1036 Davis pour Liverpool 35 1er dist. Norton & Bell
Northampton Am. 1130 Murphy pour le Havre 3e rue A K Miller &co
Orient Am. —— pour —— rue Louisa
Virginia Am —— Larrabee pour le Havre 5e rue, A K Miller &co
BARQUES.
Cato Nor. 343 Kruger pour Salerne 34 1er dist Robt Oerlein
Eskedal Nor. 403 Knudsen pour l'Europe Gretna, Buddendorf &co
Eugenie Aut. 426 Gonzalez pour——6e rue D Fatjo &co
Guillo and Clemensa Ital. 356 Geralamo pour——2e dist. A K Miller &co
Howard Ang. 580 Hay pour Calais Gretna, Hall & Vaughan
Jacob Aall Nor. 463 Berulsen pour l'Europe 34 1er dist, Robt Oerlein
Joshua Loring Am 484 Weeks pour—— 35 1er dist. Norton & Bell
Prince Rupert Ang. 1168 O'Malley Havre 3e rue, A K Miller &co
Romanoff Ang. 1010 Pearce pour Liverpool 31 3e dist. Norton & Bell
Sesti Du rovacki Aut. 659 Suher pour Malaga 34 3e d
Themis Ang. 926 Nicholson pour Brême 2e rue, Hall & Vaughan
Venice Ang. 625 Hill pour le Havre 45 4e dist. DeWolf & Hammond
GOELETTES.
Jhno H Gould Am. 85 Gansence pour—— Gretna, au capitaine

THE NEW-ORLEANS BEE.

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 56 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3 six months, $1.50; four months, $1; three, 75 cents.

Address: Editors "N. O. Bee,"

TRAMWAYS

OU

CHEMINS DE FER URBAINS

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood où l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc

Ligne des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est le côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent, les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr Lamm. On gagne ainsi Carrollton qui les cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée

FEUILLETON.

No 1. Commencé le 15 novembre.

Madame Veydt Jeune

NOUVELLE.

—PAR—

Marguerite Van de Wiele.

I.

Les cheminées, sur le toit, lançaient des spirales de fumée légère aussitôt évanouies dans la pureté du ciel; aux étages, les rideaux de mousseline à pois, bien tirés devant les fenêtres, tombaient droit, sans un pli, impénétrables et raides; les vitres luisaient, allumées d'une flamme de soleil, et les stores, tous descendus à égale hauteur, tendaient le long de la façade deux lignes brisées de franges grises immobiles; les volets du rez-de-chaussée étaient clos; dans la porte, une porte brune à un seul ouvrant et dont la couleur s'écaillait, la petite plaque de cuivre de la boîte aux lettres coupait un joli rectangle éblouissant; le bouton de la sonnette miroitait comme un bijou d'or neuf; le gratte-pieds luimême avait un éclat de lame d'acier fourbie; par les soupiraux grillés des cuisines on distinguait confusément des carrelages rouges semés de sable fin et des dossiers de chaises en bois blanc.

Ainsi était la maison qui faisait vis-à-vis à celle du docteur Martin Veydt; ainsi étaient, non sans quelques différences à peine appréciables, toutes les maisons de la rue Marcq: au numéro 5, par exemple, au lieu de rideaux de mousseline à pois on avait des toiles métalliques garnies d'ornements en bois découpé et les stores étaient en basin ramagé d'oiseaux et de fleurs; au numéro 8 on ne fermait point, quelque température qu'il fît, les volets du rez-de-chaussée; au No 10 on n'avait pas de boîte aux lettres et au No 11 les lianes souples d'une capucine orangée s'enroulaient au garde fou d'un balcon...... mais, vues dans leur ensemble, avec leurs belles façades unies, nouvellement repeintes, d'un blanc cru qui aveuglait, et leurs toits de tuiles lavés par les dernières averses, elles paraissaient absolument identiques.

Penchée à sa fenêtre, Mme Veydt jeune se faisait cette réflexion.

La rue Marcq était déserte, sans un bruit, comme embrasée dans le flamboiement rouge du soleil qui se couchait, et il se faisait un grand jeu d'ombre et de lumière sur les façades d'où les rayons s'éloignaient lentement y laissant une traînée de pourpre sombre qui allait se dégradant peu à peu; bientôt il n'y eut plus aux encoignures, le long des carreaux, au bord des toits qu'un mince reflet rose tendre, mouvant et vague, qui s'évanouit tout d'un coup, très brusquement.

La rue restait muette, personne n'y passait, les petits pavés blancs s'alignant d'un bout à l'autre, extrêmement réguliers, et les trottoirs avaient de larges dalles bleues, fendues de mousse par place; sous la chaleur lourde de cette soirée de juillet, elle prenait une tranquillité spéciale, un grand air endormi et respectable qui faisait penser à un coin de province tombé dans le brouhaha du Bruxelles moderne et oublié là.

Le soir, en s'avançant, n'y changea rien; seulement, des servantes, en bonnet à ruches vinrent, l'une après l'autre, ouvrir les volets de presque toutes les maisons; la cloche de l'église du Béguinage sonna la fin du salut; sur le balcon fleuri de capucines un chien roux s'étira lentement, très grave. Puis du côté de la rue du Canal un bruit de pas s'entendit, une silhouette d'homme s'allongea, rompant la symétrie des pavés.

—Ah! l'inspecteur des hospices.... fit Mme Veydt.

L'inspecteur des hospices passait, tout en coutil quadrillé, portant des gants de fil, coiffé d'un chapeau de paille qu'il souleva galamment en apercevant la jeune femme. Le chien, sur son balcon, s'était dressé debout, remuant la queue et jappant joyeusement; l'inspecteur des hospices prit une clef dans sa poche et il ouvrit la porte de la maison aux capucines, tout en flattant le chien, qui s'efforçait d'avancer sa tête, très épaisse et très peinée, entre les barreaux du garde-fou.

Cinq minutes plus tard un second habitant rentra, celui-là en pantoufles et en veston: il sortait de la *Porte Rouge*, un cabaret de la place de la Grue où il avait l'habitude d'aller "en voisin" une heure avant chacun de ses repas; puis ce furent deux dames qui s'étaient attardées à l'église et un jeune garçon, demi-pensionnaire dans un établissement du haut de la ville, qui revenait chez lui. Alors le silence reprit, profond et grave; il était sept heures, tout le monde soupait.

Accoudée à la balustrade de la fenêtre, avec son joli profil régulier d'Anglaise qui se détachait nettement sur la blancheur des murailles, ses cheveux blonds envolés dans un fond très doux de demi-clarté, un sourire indéchiffrable plissant les coins de ses lèvres, les yeux levés, mordillant machinalement une tige de pois-de-senteur, Mme Veydt jeune rappelait ces dessins exquisement mièvres et affinés des keepsakes. Elle portait une robe de batiste écrue qui la drapait comme un peignoir et où un gilet de faille cerise mettait une singularité exotique, cette pointe de je ne sais quoi excessif et un peu baroque qu'elle avait apporté de New-York, et sa petite personne gracieuse et charmante produisait un étrange contraste ainsi encadrée dans la solennité austère de la rue Marcq.

Elle se faisait cette réflexion que six semaines s'étaient écoulées depuis son arrivée à Bruxelles, et que c'était long!

—Oh! Henri, murmura-t-elle en se rejetant dans la chambre, Henri, qu'il sont drôles, vos parents!

Elle éclata de rire; elle s'était assise sur une chaise, au coin de la fenêtre demeurée ouverte, et elle mordillait toujours sa tige de pois de senteur. Elle resta là longtemps; les minutes couraient sans qu'elle y songeât; peu à peu sa physionomie avait perdu son expression railleuse, ses lèvres se remuaient comme si elle se fût parlée à elle-même, une ombre passa sur son front et elle s'enfonça contre le dossier de sa chaise, pensive.

Ainsi toute seule dans sa chambre banale comme une chambre d'hôtel et où la déroute des grandes malles de cuir jaune, les nécessaires de voyage ouverts sur la toilette, les cartons maculés de timbres multicolores et empilés au-dessus des armoires trop étroites pour les contenir, parlaient bien de séjour temporaire, d'une installation provisoire et hâtée, elle se prenait à réfléchir, elle qui qui réfléchissait si rarement.

A côté du sien, le lit de sa fille montrait ses rideaux de perse à bouquets, ses oreillers garnis de dentelles, et, avec la poupée de la petite, droite, appuyée au pied d'un fauteuil, c'était la seule chose qui jetât sur la froideur de l'ensemble, une note attendrie, la douceur souriante d'une intimité; ce lit d'enfant qu'elle contemplait lui rappelait New-York, sa maison, sa maison à elle, où elle était reine et absolue maîtresse; elle pensait à son mari, "ce grand vieux Henri." comme elle l'appelait, cet excellent "vieil homme," et elle l'entendait lui dire, comme il le lui avait dit, il n'y avait pas tellement longtemps, au reçu d'une lettre de Mlle Anna qui lui donnait des inquiétudes sur la santé de leur mère;

—May, si vous alliez là-bas, en Europe, faire la connaissance de vos beaux-parents, hein?.... Que répondez-vous à cela?.... Vous prendriez Lily avec vous et, après un mois, j'irais vous rejoindre. Le docteur a soixante-douze ans, ma mère ne se porte pas bien.... Il ne faut pas que les vieux s'en aillent, comme cela, sans qu'ils vous aient connue, sans qu'ils aient embrassé l'enfant, leur unique petite-fille, May, pensez-y, leur unique petite fille!

Et Mme Veydt se sentait toute remuée au souvenir des larmes qui glissaient le long des joues de ce "grand vieux Henri" tandis, qu'il lui disait cela.

Aller en Europe? Bon Dieu, mais c'était son rêve à elle!.... Elle avait battu des mains, elle avait embrassé son mari de tout son cœur: elle adorait voyager!

On avait bouclé les malles, et Mme Veydt jeune avait quitté New-York, emmenant sa fille, ses toilettes et sa gaieté. Henri, que des intérêts importants retenaient à sa maison de banque, devait aller la reprendre six semaines plus tard.

Mais les six semaines s'étaient écoulées, et la jeune femme avait reçu tout justement la veille une lettre de son mari, qui lui disait ne pas pouvoir partir encore, que tout allait bien, qu'il venait d'acheter un poney pour Lily, voulant qu'à leur retour l'enfant apprît l'équitation, et qu'il faisait des efforts superbes.... "Au reste, ajoutait-il, comptez sur moi pour bientôt."

Doucement elle avait pris cette lettre au fond de sa poche, et elle la lisait: l'écriture irrégulière, très épaisse, large, avec des caractères informes, la fit sourire; et rien que l'aspect de ces quatre pages criblées de mots noirs, mis en zig-zag et comme jetés de loin, évoqua la bonne figure ouverte et franche, les grands traits à l'emporte pièce de celui qui l'avait écrite.

Il lui manquait bien.... il était si absolument bon, et il l'aimait tant!

Une à une, les années heureuses de sa vie d'épouse lui revenaient avec la pensée de l'amour idolâtre de son mari, de ce dévouement de chaque seconde, passionné et fervent, dont elle sentait bien cruellement la privation. Et elle remontait plus haut encore dans ses souvenirs, jusqu'au temps de ses fiançailles: son mariage s'était décidé très subitement et d'une manière brusque; Henri Veydt, un ami de son père, un Belge établi à New York et qui fréquentait leur maison depuis des années, lui avait demandé sa main un beau soir, sans que personne s'y attendît.... Elle se souvenait qu'elle avait ri: elle était si jeune! et puis, Henri Veydt avait quarante-cinq ans passé, et puis, il était fort riche, à la tête d'une des premières maisons de banque de la ville.... tandis qu'elle, cette folle de petite May, l'aînée de quatre demoiselles destinées à n'avoir jamais de dot, eût certes imaginé n'importe quel amoureux sauf celui-là: cette demande en mariage avait étonné toute la famille; après quoi on s'en était occupé sérieusement: Veydt était un excellent parti, il adorait May, on voyait ça.... Le père avait dit à sa fille aînée, qu'en son âme et conscience il croyait devoir lui conseiller cette union qui lui semblait promettre toutes les garanties de bonheur imaginables.

Le jour du mariage, May avait beaucoup pleuré; c'était triste, tout de même, d'épouser un homme si vieux! Car, alors, Henri Veydt paraissait vraiment très vieux à May. Depuis, sept années avaient passé: elle l'aimait, elle était sûre de l'aimer. Et la vie se montrait à elle sans un nuage, radieuse et sereine, avec cette robuste épaule de Henri Veydt sur laquelle s'appuyer, cette large main honnête pour y mettre la sienne le jour où quelque chose eût menacé, et les jolis bras de Lily pour les unir dans un même embrassement, le jour où un événement tout à fait extraordinaire fût venu se mettre entre eux.

Maintenant, il y avait six semaines qu'elle était là, chez ses beaux-parents, et, au fond de sa petite tête indisciplinable, aux révoltes promptes, elle sentait bien qu'il faudrait toute sa déférence aux volontés de son mari pour la décider à y attendre patiemment son arrivée. Elle faisait cela pour lui, pour lui seul, et parce qu'elle l'aimait....

Pauvre cher Henri, il ne se doutait pas, lui, comme elles étaient longues et grises ces six semaines!

Et, devant l'énorme quantité de malles et de cartons, la jeune femme avait un désespoir enfantin à se dire que pas une fois, pas une fois l'occasion de se faire belle ne s'était présentée depuis le jour où on avait entré tout cela; un amer dépit à se remémorer les heures où, enfermée dans cette chambre, elle s'était mise en grande toilette, debout en face d'une glace, pour la puérile satisfaction de se voir parée enfin, d'étrenner ces robes achetées exprès, avec l'idée de briller au moins un peu dans cette ville d'Europe.... Oh! il ne se doutait pas de cela, non; il ne se doutait pas de toutes ses désillusions dans cette *ville d'Europe* qui, d'ailleurs, s'arrêtait pour elle aux pavés polis de la rue Marcq et aux dalles luisantes de ses trottoirs!

Sa première impression en entrant dans la morne maison du docteur avait été un sentiment de respect mélangé d'une sorte d'effroi irraisonné qu'elle ne s'avouait pas: ils étaient très imposants tous, les habitants et l'habitation. Pendant tout un jour elle avait marché sur la pointe des pieds, sans bruit, à petits pas, pleine d'égards pour le tapis de l'escalier que Mme Veydt, la mère, lui avait recommandé instamment, les groseilles du jardin qu'on ne pouvait pas cueillir et les siestes du docteur qu'on ne pouvait pas troubler; longuement elle s'était étendue sur la propreté et l'ordre excessif qui régnait dans les appartements, sur l'étonnante conservation des meubles sur la merveilleuse netteté du jardin où, pas un brin d'herbe ne dépassait son voisin seulement de la millième partie d'un millimètre, tandis que les fleurs, artistement entourées d'un rond de papier, ne s'épanouissaient que jusqu'à un certain point et que, dans un bassin de pierre bleue un peu plus grand qu'un saladier, quatre poissons rouges se poursuivaient continuellement, l'air mélancolique; pour gagner les bonnes grâces de Netche, une servante à tout faire qui ernait la maison depuis trente ans, elle s'était mirée dans les cuivres de la cuisine et avait obligé Lily, sous peine des représailles les plus énergiques, à en faire autant: Lily, qui trouvait vilaine à regarder cette figure élargie et molle de petite fille que les casseroles reflétaient, s'était caché les yeux de ses menottes en s'écriant qu'elle ne voulait pas voir ça, qu'elle n'était pas ainsi, que c'était aussi désagréable et grimaçant que le *monkey* de son papa qui lui avait toujours fait peur, là-bas, à New-York, et, afin d'atténuer le mauvais effet de cette scène, Mme Veydt jeune s'était rabattue sur l'incroyable ordonnance de la buanderie, sur la bonne odeur du linge que Mlle Anna Veydt repassait à ce moment-là; alors elle avait écouté sans sourciller une terrible conférence du docteur traitant de la métempsycose, des différents modes d'incinération connus des anciens, et des théories de Darwin, morceau oratoire d'une éloquence fulgurante, qui se terminait par ces mots:

"Ma chère, croyez-moi, nous descendons tous du singe!" et que suivit de près une complainte de Mme Veydt tendante à prouver que la vie devenait impossible vu le prix des denrées et les exigences croissantes des marchands.

La seconde impression de May s'était manifestée par une irrésistible envie de rire: ils étaient très ridicules.

Et elle avait eu un grand *ouf* soulagé en se retrouvant seule, ce sentiment de bien-être des gens tenus longtemps enfermés et qu'on rend à l'air libre.

C'est que le désenchantement avait été complet, et brusque et désagréable!

Elle, cette petite femme coquette, un peu dépensière et frivole que son mari gâtait, entourait d'un culte indulgent et attentif, habituée au mouvement de ses salons, que toute la haute finance de New York fréquentait, au luxe extravagant de son chez elle où ses vanités de parvenue, tous les rêves apportés dans sa modeste robe de demoiselle sans dot s'étaient donné carrière, se trouvait dépaysée, perdue entre ce vieillard égoïste qui se laissait adorer par sa famille à la manière d'une idole indoue que tous les encens trouvent sans surprise, cette vieille femme avare et cette vieille fille énigmatique qui traversait la vie, droite et immuable, très occupée des soins du ménage, l'air dur, ne parlant pas. Un spleen grandissant l'envahissait tout entière, et sa gaieté insouciante se sentait étouffée sous les plafonds bas de cette demeure où les jours coulaient, mortellement tristes, sans événement, où les bruits extérieurs s'éteignaient, comme étranglés au passage par une force invisible.

Cependant, sa belle-sœur, cette vieille fille longue et sèche, au profil inexorable, lui causait un étrange sentiment de froid: elle ne la pénétrait point, bien qu'elle devinât l'ennemi sous ce regard inquisiteur, coupant comme une lame d'acier, qui la poursuivait d'une sorte d'ironie méprisante, d'une constante désapprobation, et elle éprouvait une vraie stupeur à voir cette même femme refrognée et sombre se prendre peu à peu d'un attachement extraordinaire pour Lily, d'une de ces passions de tante berceuse comme les vieilles filles en ont parfois pour les tout petits, passion qui se tournait en jalousie sauvage contre tous ceux que l'enfant paraissait aimer.... Et bien réellement elle se faisait "tante berceuse" patiente et dévouée, esclave de tous les caprices, se prêtant à tous les jeux, excusant toutes les fautes.... elle se faisait inventive et jeune, se mettant à la taille de cette petite intelligence remuante qui voulait du nouveau toujours et que l'amusement de la veille ne contentait plus le lendemain. Mlle Anna devenait enfant, habillait des poupées, sautait à la corde, soufflait des bulles de savon et, au milieu de ces naïvetés absorbantes, un chagrin la tenait: la certitude affreuse d'une séparation prochaine.

(*A continuer.*)

Le total de la population de Rome est de 300,467 habitants, dont 134,150 sont nés à Rome et 166,311 hors de Rome.

Le nombre des familles est de 53,235, divisées de la manière suivante:

49,693 dans la ville; 3,542 dans la campagne.

Célibataires: 105,144 du côté des hommes et 70,771 du côté des femmes.

Il y a 7,152 veufs et 15,400 veuves: ce qui veut dire que les maris résistent moins longtemps à la peine.

Le nombre des maisons est de 7,523, dont 7,145 sont habitées et 378 sont vides. Dans chaque maison, il y a en moyenne 7 familles, formant un total moyen de 38 personnes par habitation.

Plus d'un tiers de la population ne sait ni lire ni écrire: soit 59,708 hommes et 58,284 femmes.

Les Chinois se font, de tout temps, adonnés à la sculpture et à la calligraphie. Le *China Herald* raconte qu'un calligraphe de Hong-Kong vient d'achever une œuvre de patience telle qu'on n'en pourrait citer de semblables dans les annales de l'industrie des Chinois.

C'est une poésie originale écrite avec trente-trois caractères chinois, sans abréviations, sur un seul grain de riz.

Les lettres sont si fines qu'on ne peut les distinguer qu'avec un verre grossissant.

Ce poétique grain de riz a été offert à un prince de la famille impériale.

Une bande d'Indiens, gamins et chasseurs, composée de Buffalo Bill, Texas Jack, Wild Bill, Merciless Ben et California Joe, partit dernièrement d'Itaque, Mich, pour la plaine. Ces Nemrods modernes étaient âgés de 13 à 14 ans. A peine avaient-ils commencé leurs opérations qu'ils furent faits prisonniers par les Faces Pâles, et renvoyés à leurs parents, qui leur administrèrent une schlague très accentuée.